

## Réponse à la Consultation Publique sur la Neutralité du Net

### Question 1 :

Oui, il a des problèmes sur la neutralité du net en Europe (sinon pourquoi faire cette Consultation Publique ?).

On remarque, en France que certains services sont bridés par les FAI et d'autres sont priorisés. On le prouve simplement en passant par un VPN (Virtual Personal Network). Les débits sont alors multipliés par 10 ou plus sur un même service.

Le FAI Free a annoncé par exemple qu'il allait prioriser son offre télé par rapport à l'internet (une offre payante de surcroît). L'internet serait une sous composante de la télé ? je dirais plutôt que c'est l'inverse.

Ce sont là des pratiques à interdire purement et simplement.

Il y a là atteinte à la libre concurrence entre les services. Les FAI ne devraient pas pouvoir fournir de service ou alors clairement les séparer d'internet.

L'abonné paie pour avoir internet, pas pour une myriade de services qu'il n'utilise pas.

Pourquoi la vidéo que je regarde sur youtube aurait moins d'importance que le flux télé de mon voisin ?

Si on veut voir se développer de nouveaux services sur internet, la neutralité du net doit être strictement respectée.

La neutralité du net doit être respectée. Internet ne peut pas être "presque neutre". Il est neutre ou ne l'est pas.

### Question 6 :

La neutralité du net sur l'internet fixe peut et doit être respectée. Les installations sont assez puissantes pour tenir la charge sur le réseau et sa capacité double chaque année (source Benjamin Bayart Président de FDN).

Sur l'internet mobile, c'est une autre histoire. Les débits sont limités et les capacités réseaux moindres que ceux de l'internet fixe. Cependant, ce n'est pas une raison pour donner un avantage sur tel ou tel service au détriment de tous les autres. Le plus juste est de faire payer au volume de données échangées, et de brider une fois le volume atteint.

### Question 13 :

Avant de prioriser les flux, il faut éviter de faire des lois qui engorgent les réseaux. En effet, le P2P visé dans une majorité de pays dans le monde pour des histoires de piratage (des dizaines de logiciels et de sites commerciaux l'utilisent pour leurs produits pourtant) consomme moins de bande passante et répartie la charge sur le réseau. Le téléchargement et le surf sur des sites centralisés (streaming et téléchargement légaux ou non) chargent le réseau, car des nœuds vitaux sont saturés.

De plus, le filtrage par DPI voulu récemment par les majors risque de saturer encore plus le réseau. Il porte aussi atteinte à la vie privée et à la libre correspondance mais c'est une autre histoire. Le risque de dérives avec cette technologie est important. Celui ci constitue aussi une faille importante de sécurité pour l'utilisateur.

### Question 15 :

Pour sauvegarder ces valeurs, il faut déjà rendre le filtrage d'internet dans les mains du juge (pas comme en France donc). Dans le cas où l'exécutif a le droit de filtrage sur internet, celui ci peut faire taire toute opposition.

Ma conclusion :

La Neutralité du Net doit être respectée strictement sur l'internet fixe, et sur l'internet mobile elle doit se faire par le contrôle du volume échangé et non pas des services utilisés.

Merci de prendre en compte mon avis

Cdl,

Eric Deveaux

Citoyen Français